



CARRIERE DES MEREY- SOUS-MONTROND ET VILLERS-SOUS-MONTROND (25)

**LIEUX DITS « LE GRAND BOIS », « LES
COMMUNAUX » ET « CANTON DE LAURENT »**

- Demande d'autorisation d'approfondissement d'une carrière à ciel ouvert pour la production de granulats calcaires (Rubrique 2510)

Demande d'examen au Cas-par-Cas

Perception visuelle de la carrière dans son
environnement proche et dans son paysage
lointain



Provisoire

Ce dossier a été réalisé par :

Sciences Environnement

Agence de Besançon
6, Boulevard Diderot
25000 BESANCON
Tél. 03.81.53.02.60
Fax 03.81.80.01.08



Sciences Environnement

Pour le compte de :

S.A.R.L Bonnefoy Béton Carrières Industrie (BBCI)

14 rue de l'industrie
25660 SAONE



Personnel ayant participé à l'étude :

PERSONNEL DE SCIENCES ENVIRONNEMENT	QUALIFICATION	DOMAINE D'INTERVENTION
Valérie LIBOZ	<i>Géologue à Sciences Environnement depuis 1998</i>	Comité de relecture
Thibaut MATHEY	<i>Ingénieur Chargé d'Etudes ICPE Carrières à Sciences Environnement depuis 2020</i>	Rédaction du dossier de Cas-par-Cas

Provisoire

PERCEPTION VISUELLE DE LA CARRIERE DE MEREY-SOUS-MONTROND

La carrière est située à la jonction de deux bassins visuels localisés au Nord et au Sud du projet, séparés l'un de l'autre par un vaste massif boisé. Le bassin visuel Sud est délimité par des boisements au Sud et au Nord. Côtés Est et Ouest, ce sont les villages de Tarcenay et Mérey-sous-Montrond ainsi que des buttes témoins, qui forment des écrans.

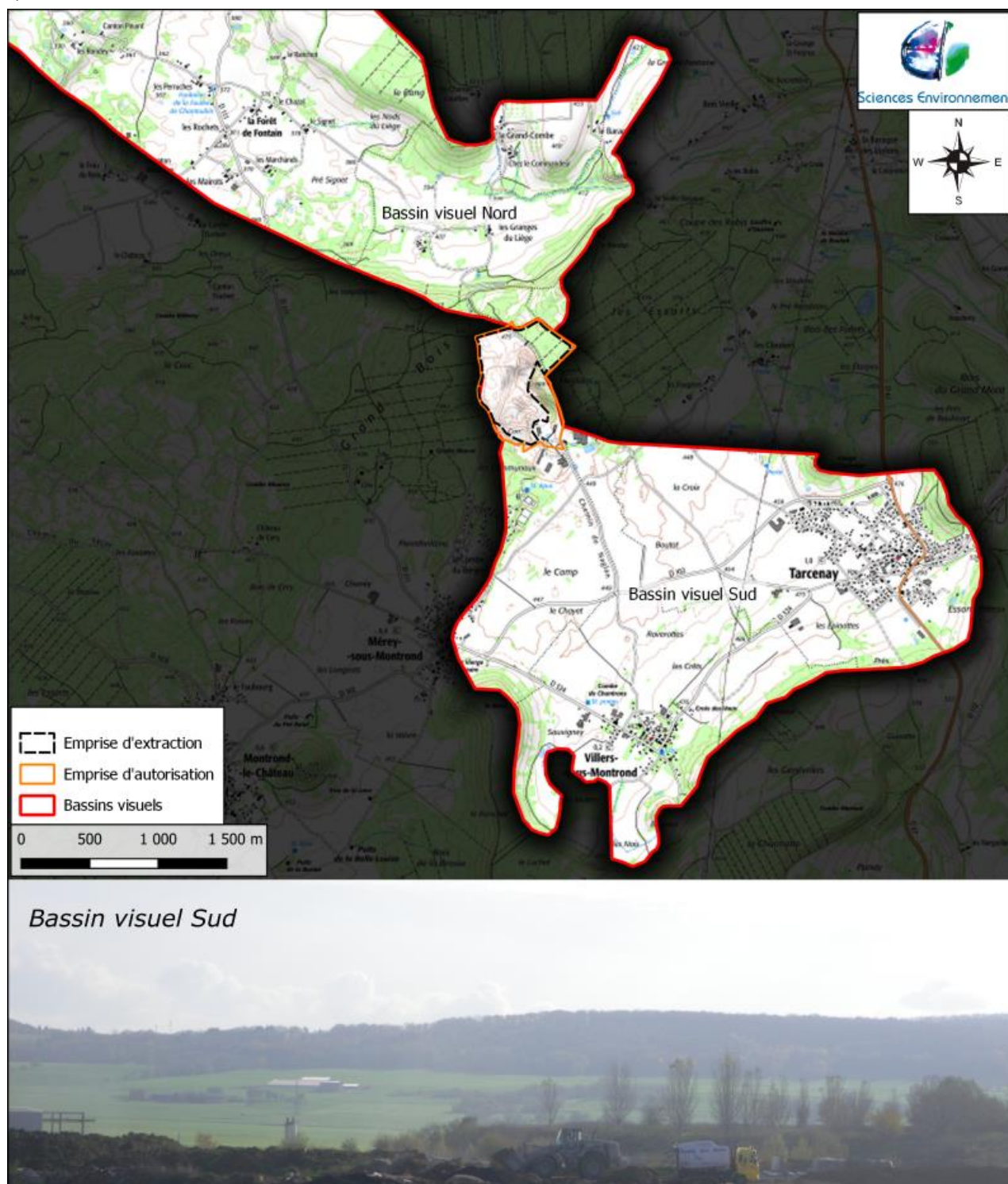


Figure 1 : Bassins visuels de la carrière de Mérey-sous-Montrond

L'axe de vision préférentiel depuis la carrière est orienté vers le Sud, en direction des communes de Tarcenay, Villers-sous-Montrond et Mérey-sous-Montrond. Ces deux villages occupant une position topographique dominante par rapport à la zone agricole, leur champ de vision sur la carrière s'en trouve plus dégagé (points 1, 2 et 3).

La carrière de Mérey-sous-Montrond se situe en aplomb du bassin visuel Nord, ce dernier étant caractérisé par un vallonnement dirigé vers la commune de Fontain. La présence de boisements en limite de site crée un masque visuel obturant la visibilité de la carrière depuis ce bassin (points 4, 5 et 6).

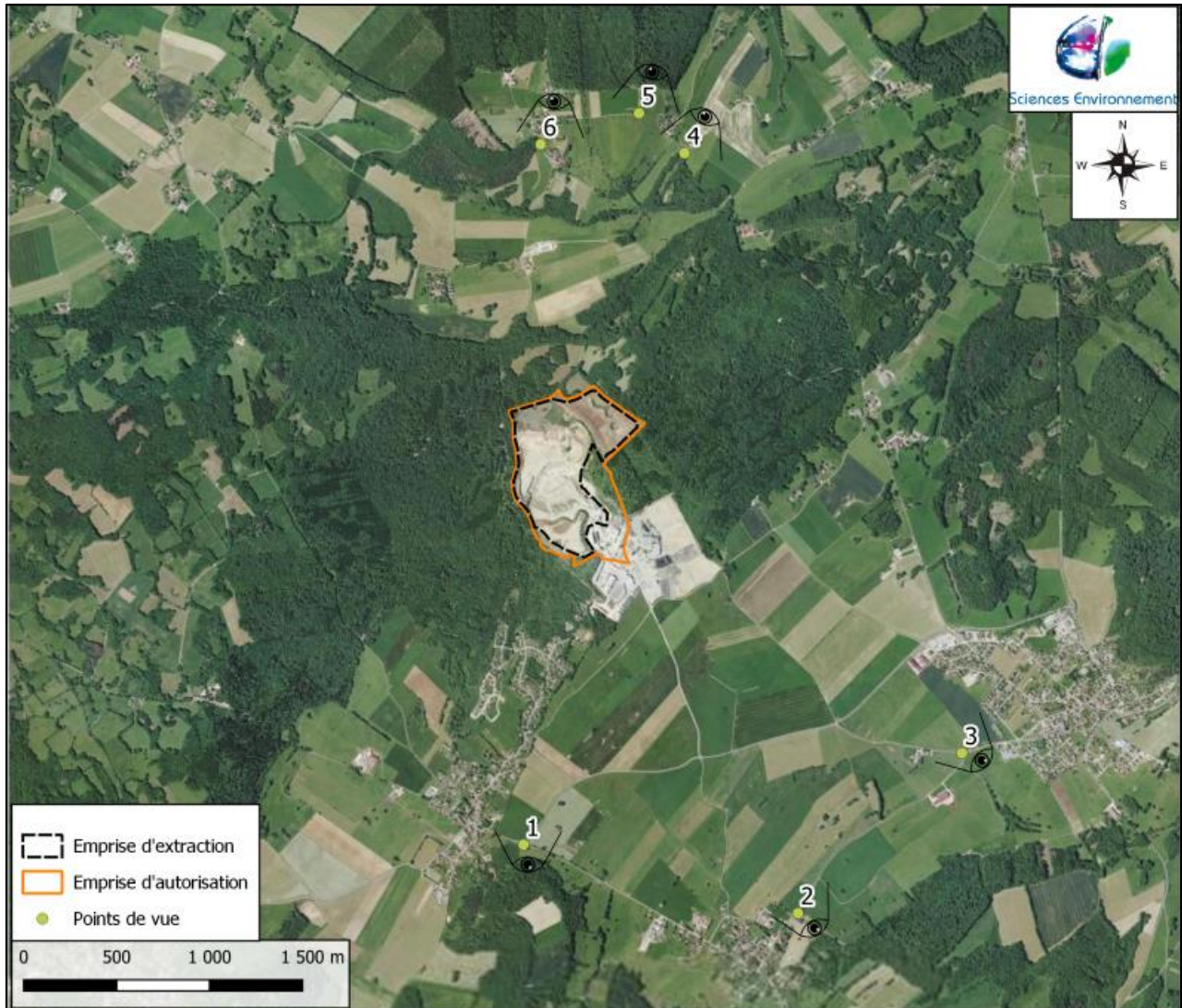


Figure 2 : Perception visuelle de la carrière – Positions de prises de vue

Point 1



Point 2



Point 3



Point 4



Point 5



Point 6

